

APPEL A CANDIDATURE

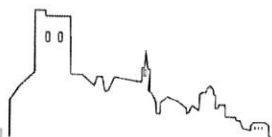
Prise à bail d'un local commercial dans le centre du village de Seyne
700 m2 sur 2 niveaux

Description de la commune

Le village de Seyne est situé au nord du département des Alpes-de-Haute-Provence à 40 km de Digne-les-Bains, de Barcelonnette et de Gap. Le village, perché à 1200 m d'altitude, est niché à flanc de colline et dominé par un fort Vauban. Il est bordé à l'est par la chaîne de la Blanche qui culmine à 2900 m. Sur la commune se trouve la station de ski du Grand Puy et dans la vallée les stations de ski de Chabanon, Montclar les 2 Vallées, et le site nordique du Fanget. Le lac de Serre Ponçon est à environ 20 km.

Chef-lieu de canton, la commune regroupe tous les commerces : boucherie, épicerie, boulangeries, vêtements, souvenirs et décorations, une pharmacie, des boutiques artisanales, les services tels que la Poste, banque, étude notariale, et des assurances. Le médical n'est pas en manque avec un cabinet médical de 3 médecins, 1 dentiste, 1 kinésithérapeute et des infirmières, 2 orthophonistes. Une maison des services au public permet l'accès sur place aux diverses administrations, sans oublier une crèche, une école maternelle, une école élémentaire et un collège.

La commune compte près de 1400 habitants. La population permanente qui oriente ses achats et autres activités localement provient des communes avoisinantes, elle peut être estimée à 3 000 personnes mais est complétée par de nombreuses résidences secondaires et touristes issus principalement des départements des Bouches-du-Rhône et du Var : Seyne est à 2h de trajet de la métropole Aix-Marseille via autoroute, c'est la montagne la plus proche de la zone.



Le village possède une zone d'activité en périphérie avec supermarché et station-service, commerce de matériaux de construction orienté vers les professionnels, garage, scierie, abattoir, salle de découpe. Seyne a été célèbre pour son élevage de mulets. Cet élevage a été remplacé par des élevages bovins laitiers et allaitants, ovins et caprins. L'agriculture et le tourisme sont les principales ressources économiques du territoire.

L'attractivité du village réside à la fois dans son histoire (citadelle, élevage mulassier) et dans son environnement naturel de montagne permettant l'exercice d'activités de plein air et de pleine nature (ski, randonnée, raquettes, VTT...) sur les 4 saisons.

■ **Contexte et environnement du projet**

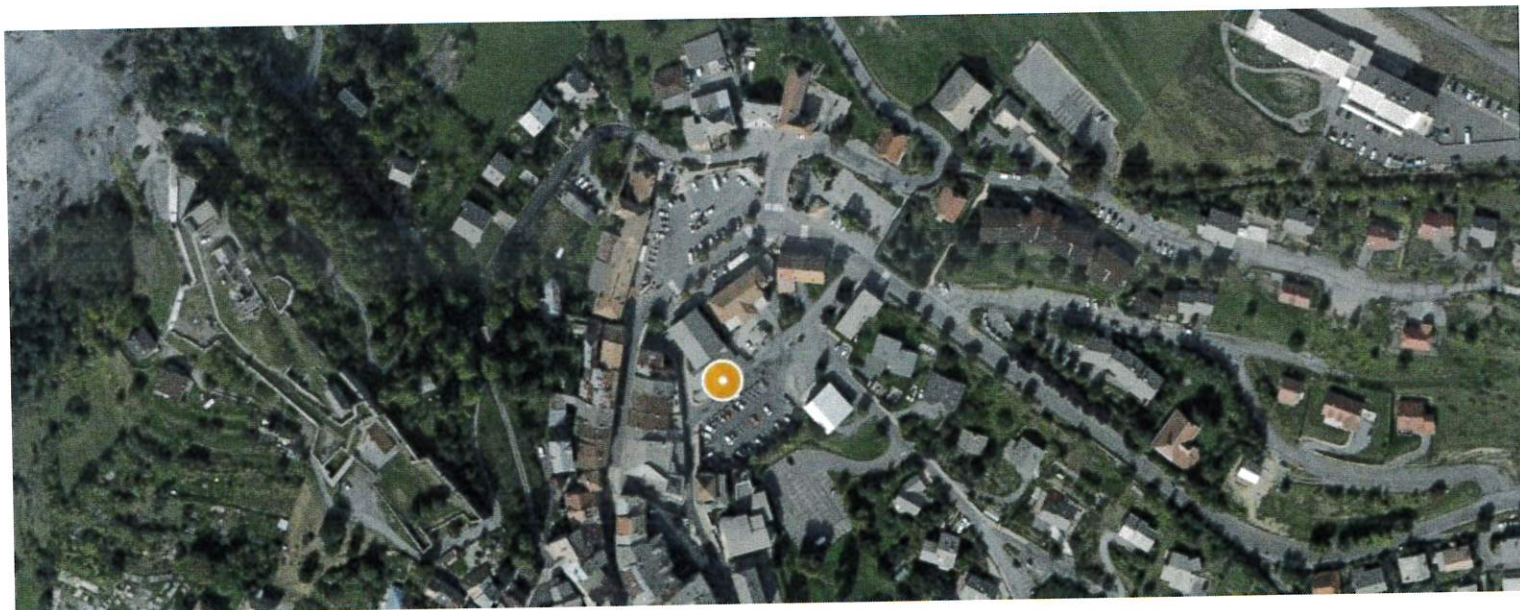
Le local proposé à la location est situé dans le centre du village, en face de l'un des deux principaux parkings de la commune, près de l'actuelle agence bancaire du Crédit Agricole.

Dans le cadre préalablement énoncé, seront plus particulièrement étudiées les candidatures offrant un service de qualité et tendant à diversifier l'offre commerciale du village dans les domaines de :

Bricolage, découpe de bois, jardinage, jardinerie avec plans et graines, petit matériel agricole et nourriture pour les animaux et le bétail, petit outillage, droguerie, matériel de sport, randonnée, escalade, VTT y compris location, chasse et pêche, bouteilles de gaz.

La location se fera aux conditions suivantes :

- **Loyer mensuel de 1 850€ nets de taxes (eau, électricité et contrats d'entretien à charge du locataire) ;**
- **Prise en charge de la taxe foncière en sus par le locataire ;**
- **Mise à disposition gratuite du mobilier et des matériels déjà en place ou évacuation par les services techniques municipaux au besoin (matériel visible sur site) ;**
- **Obligation d'assurer les murs du local par le locataire via une assurance pour le compte du propriétaire ;**
- **Les candidatures de groupements de commerçants sont acceptées ;**
- **L'installation devra intervenir au plus tard avant le 31/12/2021.**



■ **Descriptif du local**

La surface totale est de 700 m² sur 2 niveaux : 500 m² au niveau supérieur, accessible de plan pied d'un côté et par une rampe de l'autre, et un sous-sol de 200 m² de réserves. L'accès du sous-sol se fait de plan pied. La liaison entre les 2 se fait par un escalier, un monte-charge d'une capacité de 800 kg permet de monter les produits de la réserve à la surface de vente.

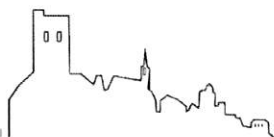
✓ **Description de la surface de vente et de ses aménagements (niveau supérieur)**

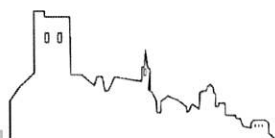
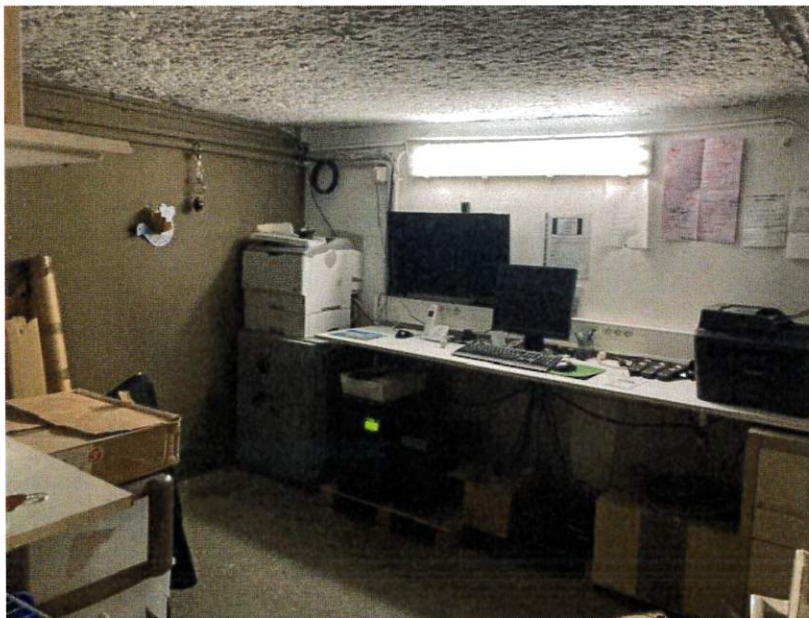
500 m² dont 230 m² avec une hauteur sous plafond de plus de 6 m sur une partie :

- deux chambres froides de plus de 7 m² en totalité
- deux sorties incendie sur le côté donnant rue du Barri
- une porte automatique coulissante en accès principal, équipé d'un rideau métallique électrique
- alarme incendie et détection d'intrusion
- surveillance vidéo
- rayonnages disponibles ainsi que divers autres matériels

✓ **Description de la réserve et de ses aménagements (niveau inférieur)**

- deux chambres froides positives de 6.50 et 7.80 m²
- une chambre froide négative de 11.20 m²
- un bureau équipé en matériel informatique et imprimante
- un vestiaire homme et un vestiaire femme avec WC indépendant
- local chaufferie à fuel pour un système à air pulsé





Constitution du dossier de candidature

Le dossier devra être transmis avant le 15/07/2021 par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à : M. le Maire de Seyne – Mairie – 43 Rue Grande – 04140 SEYNE

Le dossier de candidature sera constitué comme suit :

Pour une entreprise existante :

Une notice de présentation comprenant obligatoirement :

- La dénomination sociale et commerciale de l'entreprise
- Le siège social et les contacts de l'entreprise (contact téléphones, mails, ...)
- Récapitulatif du parcours professionnel, de l'expérience et du savoir-faire du gérant ou PDG
- Un descriptif de l'activité envisagée précisant notamment le fonctionnement de l'établissement (horaires, jours et périodes d'ouverture, moyens humains) et une description de l'offre de produits proposée (grille tarifaire type, fournisseurs)
- Une présentation du projet avec motivation du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 ans

Les pièces justificatives suivantes :

- Informations concernant le gérant ou PDG : CV, photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Extrait K bis de moins de trois mois
- Copie des derniers statuts mis à jour
- Deux derniers bilans (liasses fiscales complètes, bilans et comptes de résultats)
- Attestation de régularité fiscale et sociale au jour de la candidature

Pour une entreprise en cours de création :

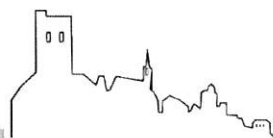
Une notice de présentation comprenant obligatoirement :

- Le nom, la forme juridique de la future entreprise et son siège social
- Récapitulatif du parcours professionnel, de l'expérience et du savoir-faire du gérant ou PDG
- Un descriptif de l'activité envisagée précisant notamment le fonctionnement de l'établissement (horaires, jours et périodes d'ouverture, moyens humains) et une description de l'offre de produits proposée (grille tarifaire type, fournisseurs)
- Une présentation du projet avec motivation du candidat comprenant le mode de financement et un prévisionnel d'exploitation sur 3 ans

Les pièces justificatives suivantes :

- Informations concernant le gérant ou PDG : CV, photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité, justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Projet de statuts le cas échéant

Des documents complémentaires pourront être demandés au cours de la phase d'analyse des candidatures. Dans le cas de la candidature d'un groupement de commerçants, chaque candidat devra fournir pour son propre compte les pièces demandées.



Modalités de sélection :

La sélection se déroulera en deux étapes :

Première phase : présélection des candidats à partir du dossier présenté

Deuxième phase : audition des candidats sélectionnés. Les candidats seront invités à présenter leur projet devant une commission.

À l'issue de cette deuxième étape, la commission se prononcera sur le choix définitif du candidat retenu selon les critères suivants :

- profil des candidats et aptitude à mettre en œuvre et assurer la pérennité du projet
- qualité du projet (périodes d'ouverture de l'établissement, offres de produits, aménagements prévus, analyse de la clientèle cible et de la concurrence, ...)
- viabilité économique du projet (montage financier, modèle économique proposé, estimation des besoins, ...)
- intégration de l'activité dans l'environnement commercial et dynamique apportée à la commune.

Calendrier prévisionnel :

Limite de remise des candidatures : 15/07/2021

Audition des candidats sélectionnés : 2^{ème} quinzaine de juillet 2021

Première date d'installation envisageable : 1^{er} quinzaine d'août

ATTENTION l'installation devra intervenir au plus tard avant le 31/12/2021

Visite possible des locaux sur demande.

Plus d'informations :

Mairie de Seyne - Mathilde ROSSO - 04 92 35 00 42 (les mardis et jeudis)

mathilde.rosso@seyne.fr

www.seyne.fr

